

La soudure



QUELQUES CHIFFRES :

528 000 salariés, soit
environ 2 % des salariés
français,

sont exposés aux fumées de soudage.

Les fumées de soudage contiennent plus de **25 substances dangereuses**, dont certaines sont cancérogènes.

Source : enquête Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels, sante.gouv.fr

DÉFINITION

La soudure est un procédé d'assemblage permanent entre deux matériaux, souvent des métaux, grâce à une source de chaleur. Elle nécessite l'apport extérieur d'un métal, qui peut être de même nature ou d'une composition différente de celle du matériau de base.

POINT RÉGLEMENTAIRE

- ▶ **Aération et assainissement des locaux de travail** : articles R. 4221-1, R. 4222-1 et suivants, notamment l'article R. 4222-12 : dans les locaux à pollution spécifique, les fumées doivent être captées « au fur et à mesure de leur production, au plus près de leur source d'émission et aussi efficacement que possible ».
- ▶ **Travaux en espace confiné** : articles R. 4222-23 et R. 4222-24.
- ▶ **Prévention du risque chimique** : articles R. 4412-1 et suivants.
- ▶ **Réglementation de l'exposition aux fumées de soudage**, avec des seuils limites d'exposition : arrêté du 30 juin 2004, article R. 4412-150 du Code du travail.

RISQUES ET EFFETS SUR LA SANTÉ

1

- **Thermique** : brûlures dues à la chaleur, éclats de métal en fusion ou flammes.
- **Chimique** : inhalation des fumées toxiques.
- **Électrique** : chocs électriques causés par un équipement défectueux ou une mauvaise isolation.
- **Mécanique** : blessures par coupures, projections d'étincelles ou de particules métalliques.
- **Auditif et oculaire** : lésions à la suite des bruits, UV, infrarouges ou éclairs lumineux (« coups d'arc ») ou des projections de particules incandescentes.
- **Incendies/explosions** : allumage accidentel de substances inflammables à proximité.

2

AUTRES RISQUES

Troubles posturaux

Positions contraignantes entraînant des troubles musculosquelettiques (TMS) notamment liés à l'utilisation d'outils portatifs vibrants ou au port de charges lourdes (les lombalgies sont également répandues chez les soudeurs).

Accidents

Glissades, trébuchements, chutes de hauteur, etc.

3

FACTEURS DE RISQUE ET MOYENS DE PRÉVENTION

SITUATIONS
À RISQUES



Soudeur dans un espace confiné, sans système d'aspiration localisé.



Salarié qui soude sans porter tous les EPI adaptés et obligatoires.



Incendie à la suite de projections enflammées d'une soudure, proche de matériaux inflammables.

MOYENS DE
PRÉVENTION



Assurez une ventilation adéquate et une évacuation locale pour éloigner les fumées et les gaz de la zone de respiration et de la zone générale.



Portez des vêtements résistants au feu et à l'électricité ainsi que des protections pour les mains et le visage.



Maintenez des espaces dégagés et gardez un extincteur approprié de classe ABC à proximité pendant le soudage. Assurez-vous que la jauge de l'extincteur est pleine.



**CONTACTEZ
NOS ÉQUIPES**

solidariteprevention@irpauto.fr

N°Cristal 09 69 39 02 45

APPEL NON SURTAXE

Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, et le samedi de 8 h 30 à 13 h.